VENTE A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE.

Environ 9,000 Acres de Terres de Cyprières et Autres Terres Marécageuses dans les Paroisses Lafourche et Terrebonne.

TERRAINS DE VILLE A HOUMA.

Morceaux de Terre dans les Paroisses Lafourche, Terrebonne et Iberville, et Orangeries dans la Paroisse Plaquemines.

A L'ENCAN.

Mardi, 28 Avril 1896.

SUCCESSION DU DR EUGÈNE RABASSE.

No 45,213. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, encanteur — Bureau 314 Bâtisse Hennen — Le MARDI, 28 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu et signé le 20 mars 1896, correctif d'un ordre de vente rendu et signé le 20 février 1896, par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Division C, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis juge de la Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Terres Marécageuses dans les Paroisses Lafourche et Terrebonne.

VIZ			ACRES
Section	2 in T 18 S R 20 E	Laf	640 00
Toutes sections fractionnelles	1 " " " " "	Laf	549.36
Section	69 in T 18 S R 19 E	Ter	640.00
Section	70 " " " " "	Ter	640 00
Section	71 " " " " "	Ter	606.60
Toutes sections fractionnelles	73 " " " " "	Ter	55.32
Section	79 in T 17 S R 19 E	Laf et Ter	444.84
Section	78 " " " " "	Laf et Ter	524.60
N 1/2 Section	77 " " " " "	Laf et Ter	310 78
S 1/2 du N E 1/4 Section	50 en T 17 S R 18 E	Laf	74.24
NE 1/4 du S O 1/4 Section	36 " " " " "	Ter	
NE 1/4 du NE 1/4 Section	36 " " " " "	Laf	
SO 1/4 du NO 1/4 Section	42 " " " " "	Laf	
NO 1/4 du SO 1/4 Section	42 " " " " "	Ter	
Section	41 " " " " "	Ter	630.72
E 1/2 du SE 1/4 Section	27 " " " " "	Ter	
S 1/2 Section	6 T 18 S R 20 E		
S 1/2 du S 1/2 Section	5 " " " " "		632.12
S 1/2 du N 1/2 Section	4 " " " " "		
S 1/2 du N 1/2 Section	4 " " " " "		
N 1/2 du S 1/2 Section	4 " " " " "		393.07
NE 1/4 du SE 1/4 Section	4 " " " " "		
SO 1/4 du SO 1/4 Section	4 " " " " "		
N 1/2 du N 1/2 Section	3 in T 18 S R 20 E		
S 1/2 du S 1/2 Section	3 " " " " "		355.52
NE 1/4 du NE 1/4 Section	3 " " " " "		
N 1/2 Section	8 " " " " "		
N 1/2 Section	7 " " " " "		642.42
N 1/2 Section	9 " " " " "		
N 1/2 Section	10 " " " " "		640.00
N 1/2 Section	11 " " " " "		
N 1/2 Section	12 " " " " "		652.26
Toutes sections fractionnelles	2 in T 17 S R 20 E	Laf	194.34
Toutes sections fractionnelles	12 " " " " "	Laf	142.80
Toutes sections fractionnelles	8 " " " " "	Laf	141.48
Sections 2 et	3 in T 17 S R 21 E	Laf	126 64
Section	4 " " " " "	Laf	146.56
Sections 25 et	41 " " " " "	Laf	192.60
Total Acres			9,366.27

Des Lots de terre dans la ville de Houma, et des morceaux de terre dans la Paroisse Terrebonne.

Deux certains lots de terre dans la ville de Houma, savoir : 1° Les lots avec les bâtisses qui s'y trouvent, au coin des rues Maine et Roussel, d'environ 96 pieds de face sur une profondeur entre la rue Maine et le Bayou Terrebonne.

2° Le lot vacant entre la rue Maine et le Bayou Terrebonne, ayant environ 40 pieds de face sur la rue Maine sur une profondeur entre la rue Maine et le Bayou Terrebonne.

3° Un certain morceau de terre dans la Paroisse Terrebonne, à environ 22 milles au-dessous de Houma, mesurant environ 12 arpents de face sur la rive droite et 10 arpents de face sur la rive gauche, avec profondeur d'arpentage sur les deux côtés du bayou Terrebonne, ensemble avec un cottage en bois à un étage et autres améliorations qui s'y trouvent.

Propriétés dans la Paroisse de Lafourche.

Quatre certains morceaux de terre dans la Paroisse Lafourche, sur la rive droite du bayou Lafourche, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, savoir :

1° Une propriété à 32 milles au-dessous de Thibodeaux, mesurant 5 arpents et 52 pieds plus ou moins de face sur 40 arpents de profondeur, borné au-dessus par les terres de T. Badeaux, et au-dessous par les terres de M. Barrios.

2° Une autre propriété à 32 milles au-dessous de Thibodeaux, mesurant 2 arpents de face sur 40 arpents de profondeur, borné au-dessus par les terres de Mme Bouvier et au-dessous par les terres de T. Badeaux.

3° Une autre propriété à 40 milles au-dessous de Thibodeaux, mesurant 5 arpents de face sur 40 arpents de profondeur, borné au dessus par les terres de Bruce et au-dessous par les terres de Dermie.

4° Une autre propriété à 15 milles au-dessous de Thibodeaux, mesurant 1 3/4 arpent de face plus ou moins sur 40 arpents de profondeur, borné au-dessus par les terres de M. Rome et au-dessous par les terres appartenant autrefois à S Foté.

Propriétés dans la Paroisse d'Iberville.

Deux certains morceaux de terre dans la paroisse Iberville, avec tous les droits, voies, privilèges, etc., ci-après, à savoir :

Lots ou Section 6 et 31 dans T. 8 R. 9 et 10 E.	184.10
Lot ou Section 57 dans T. 8 R. 9 E.	196.96
Total acres	381.06

Propriétés dans la Paroisse de Plaquemines.

17 certains morceaux de terre situés dans la Par. lase Plaquemines, sur la rive droite du fleuve Mississippi, de 52 à 62 milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant comme suit, savoir :

1° Un certain morceau de terre à 50 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots 4 et 5, mesurant chacun 1 arpent de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents ; le lot 4, borné au-dessus par le lot 3 et au dessous par le lot 5, et le lot 5 borné au-dessus par le lot 4 et au-dessous par les terres de F. Bigand.

2° Un autre morceau de terre à 50 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant la moitié d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de — et au-dessous par les terres de V. Denesse et maintenant Chedville et au-dessous par les terres de V. Denesse

3° Un morceau de terre à 52 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, mesurant 2 arpents de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de la Veuve Ronquille et au-dessous par les terres de Simon Martin.

4° Un autre morceau de terre dans la colonie Ronquille à 52 milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant la moitié d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au dessus par les terres de — et au-dessus par les terres de Rabasse.

5° Un autre morceau de terre à 52 milles à -dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant 50 pieds de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de — et au-dessus par les terres de Rabasse.

6° Un autre morceau de terre à 52 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant la moitié d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus et au-dessous par les terres de Rabasse.

7° Un autre morceau de terre, à 52 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, mesurant la moitié d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur de 40 arpents borné au-dessus et au-dessous par les terres de Rabasse.

8° Un autre morceau de terre, à 52 milles au-dessous de la Nouvelle-Orl ans, mesurant 2 arpents de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de H. Ragas et au-dessous par ses terres de H. Laiche.

9° Deux certains morceaux de terre à 54 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, étant les lots 18 et 19, antrefois une partie de la plantation Bellevue, mesurant chacun 1 arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents.

10° Un autre morceau de terre à 54 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, étant partie du lot 20 (plantation Bellevue) mesurant 1/2 arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de Mme Balay et au-dessous par les terres de Mme Nancy Demolle.

11° Un autre morceau de terre à 54 milles au-dessous de la N-Orléans, étant la moitié du lot 11 (Plantation Bellevue) mesurant la moitié d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de Mme Bisnchemin et au-dessous par les terres de Rabasse.

12° Un autre morceau de terre à 54 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, étant le lot 11 (Plantation Bellevue) mesurant la moitié d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de Blazio et au-dessous par les terres de Mme Rodriguez.

13° Un autre certain lot de terre, à 54 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, étant le lot 14, (Plantation Bellevue), mesurant la moitié d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de Mme Parker, et au-dessous par les terres de B. Potash.

14° Un autre morceau de terre à 54 milles de la Nouvelle-Orléans, étant le lot 23, (Plantation Bellevue), mesurant un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de — et au-dessous par les terres de R. Sylva.

15° Un autre morceau de terre à 60 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans et mesurant 3 arpents de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents entre lignes parallèles, borné au-dessus par les terres de Bradish Johnson et au-dessous par les terres de Green Metcalf.

16° Un autre morceau de terre à 61 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant 1 1/4 arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de Vidacovitch et au-dessous par les terres de la veuve Gray.

17° Un autre morceau de terre à 62 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, dans T. 19 S. R. 28 E. mesurant 982 pieds 6 pouces de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents entre lignes parallèles, borné au-dessus par les terres de J. Johnson et au-dessous par les terres de Popovich.

Termes et Conditions.

Le tout comptant pour les terres de Cyprès et Marécageuses et pour les autres morceaux de propriétés foncières un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets des acquéreurs souscrits et endossés par eux, portant 7 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, garantis par hypothèques spéciales et légales sur les dites propriétés, ensemble avec toutes les autres clauses de sécurités usuelles, le pacte de non-aliénation, la clause des 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de non paiement des dite billets, les acquéreurs assumeront l-s taxes de l'année courante 1896, en plus et au-dessus de leurs offres, aussi bien que les frais des actes de vente et leur dépôt de 10 pour cent du prix avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les différents morceaux de propriétés foncières seront vendus séparément d'après les titres, et les terres marécageuses en bloc comme un more an entier ou en portions de une ou plusieurs sections, sections fractionnelles et morceaux de terre comme les circonstances pourront l'exiger au moment de la vente.

23 mars—28 29—avril 5 12 19 26 à date

CE SONT LES MEILLEURS

STEINWAY
KNABE
SOHMER
MEHLIN
BEHR
FISHER
SHONINGER
PLEYEL
KROEGER

PIANOS

Et par conséquent les plus durables et les meilleurs marchés. Ne pouvant s'acquérir que de la bonne et vieille maison de

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

24 1m—1m

VERITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

PURGATIFS et DEPURATIFS

Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle, contre les ENGORGEMENTS D'INTESTINS (Constipation, Migraine, Congestion, etc.)

Très contrefaits et imités sous d'autres noms.

Exiger l'Etiquette ci-jointe en 4 couleurs

Mettez dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1896	1,015,465 66
Surplus	356,074 69
Surplus aux détenteurs de polices	765,540 35

J. WALLACE JOHNSON, Gérant CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE.

18 sim96—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix et Rémunératrices

Dans un Quartier Central du Deuxième District.

534-36

Rue Royale, entre les rues St-Louis et Toulouse, élégant magasin et résidence en briques à deux étages, loué à bail $600 par an, payable mensuellement.

1203

Rue de Chartres, à l'encoignure Hôpital belle résidence en briques à deux étages, louée $420 par an, payable mensuellement, $35.

613-15

Rue Hôpital, entre les rues Chartres et Royale résidence à un étage, louée $180 par an, payable mensuellement $15.

931

Rue Dumaine, entre les rues Bourgogne et Dauphine, résidence en briques à deux étages avec mansade, louée à bail $240 par an payable mensuellement.

541

Rue St-Philippe, entre les rues Decatur et Chartres, résidence en briques à deux étages, louée $240 par an, payable mensuellement $20

321

Rue de Chartres, entre les rues Bienville et Conti magasin en briques à quatre étages, loué à bail $480 par an, payable mensuellement.

Succession de Charlotte Adine Soniat du Fossat veuve de Hyacinthe Beauregard Hardy de Boisblanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 48,626.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, 6 Mai 1896, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A en date du 25 mars 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Toulouse, Chartres et St-Louis ; le dit lot est désigné par le No 2 sur un dessin fait par C. A. de Armas, député voyer général, annexé à un inventaire de la succession de Louis J. Duflilo, Jeune, par acte exécuté pardevant P. C. Cuvillier, notaire, le 25 juillet 1857, et mesure 32 pieds de face à la rue Royale, sur 75 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un élégant magasin et résidence en briques à deux étages, le rez-de-chaussée occupé par le "Italo-American Homestead Association," loué à bail à raison de $300 par an, jusqu'au 30 septembre 1896, payable $25 par mois ; l'étage supérieur comme résidence, ayant quatre chambres et chambre à bain, cuisine en briques à deux étages, avec deux cheminées, gaz hydrants, citerne, etc., loué à bail expirant le 30 septembre 1896, au taux de $300 par an, payable $25 par mois. Toute la propriété est vendue sujet au dit deux baux.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale Hôpital et Quartier formant l'encoignure des rues Chartres et Hôpital, et mesurant 32 pieds 4 pouces. Mesure américaine de face sur la rue Chartres, par une profondeur et face sur la rue Hôpital, de 83 pieds 8 pouces 4 lignes, M. A., entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages ayant quatre chambres au rez-de-chaussée et quatre chambres à l'étage supérieur, dépendances en briques à trois étages dans le fond, avec six chambres, gaz hydrant, lieux d'aisance, etc. Louée $35 par mois.

3° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Quartier, Chartres et Royale, mesurant 44 pieds 4 pouces de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 32 pieds 4 pouces. Les améliorations consistent en une résidence à un étage ayant quatre chambres, lieux d'aisance, hydrant, citerne, etc ; louée $15 par mois. Les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites sont vendues conformément à des plans de D. E. Seghers, voyer, en date du 1er mars 1896.

4° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, mesurant 32 mètres française 20 pieds de face à la rue Dumaine sur 88 pieds de profondeur, borné sur le côté vers la rue Bourgogne par la propriété maintenant ou auparavant de Paul Bienvenu, et sur l'autre côté vers la rue Dauphine par celle maintenant ou auparavant de Jh. Girard. Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages avec mansarde, et bâtisses en briques dans le fond, ayant dix chambres, lieux d'aisance à chaque étage, cour pavée en pierres plates, hydrants, gaz, etc. vendu sujette à un bail expirant le 30 septembre 1896 au taux de $20 par mois.

5° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Dauphine, Dreatur et Chartres, désigné comme lot No 3 sur un plan de C. A. de Armas, daté le 14 janvier 1852, mesurant 22 pieds de face sur la rue St-Philippe sur environ 78 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages avec mansarde et une bâtisse en briques contigue, ayant cinq chambres, latriné, hydrant, etc. ; louée pour $20 par mois.

6° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district, de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Chartres, le Passage de la Bourse, les rues Bienville et Conti, désigné par le No 3, d'après un plan de C. A. DeArmas, daté le 27 janvier 1852, mesurant 20 pieds de face à la rue Chartres sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en un magasin en briques à quatre étages, occupé comme une manufacture de boîtes depuis plusieurs années. Vendue sujete au bail expirant le 30 septembre 1896 au taux de $40 par mois.

Termes et conditions—Une-moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 ou 2 ans, pour des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt, par an à partir de la date du passage de l'acte de vente et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les clauses de sécurité. Les acquéreurs n'auront droit aux loyers qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente. Les acquéreurs assumeront en plus et au-dessus le prix de l'adjudication, toutes les taxes 1896 ; un dépôt de dix pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

5avril—5 7 12 19 26—mai 3 jusqu'à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DIVERS.

Piano Droit en Bois de Rose, fabrique de Carl Baedel.

Ameublement de chambre à coucher Victoria, meubles de salon en bois de rose, tables avec dessus en marbre, table en cuivre pour sanctuaire, boîte à musique, secrétaire antique, pendule antique, glaces françaises pour manteaux de cheminées, dressoire, sommiers, chaises, berceuses, etc., etc.

Beaux vêtements, linge de maison, 1,500 volumes de livres français, religieux, classiques, littéraires, historiques, etc., par des auteurs connus ; 300 gravures sur acier et sur bois, statuettes en biscuit, vases à fleurs en porcelaine, et mille autres articles trop long à énumérer.

Succession de Mme Elizabeth Georgette Mougneau, veuve de James H. Porter.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 48,179.

LUNDI, 27 AVRIL 1896, A 10 HEURES du matin précises—Il sera vendu aux enchères publiques, au No 416 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 14 avril 1896, pour le compte de la dite succession le contenu des dite lieux, consistant en partie des articles ci-dessus énumérés.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

SPEAR & ESCOFFIER
PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.
Bureaux 723 rue Commune, ancien No 155.
15 avril—15 19 23 à date

PAS DANS LE

COMPACT!

Lafayette Fire Insurance Co., No 2123 rue Magazine, près l'avenue Jackson.

Téléphone 162 ou par carte postale pour l'inspecteur. 26 jan—6 m dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente sur Catalogue de 5,000 volumes de Livres de Loi, d'Histoire, de Physique, Littéraire, Scientifique, Commercial, etc., dans toutes les langues, tous par des auteurs anciens et modernes de réputation. Aussi,

2 Bibliothèques antiques en bois d'acajou.

11 belles bibliothèques en bois d'acajou, de chêne et de noyer.

1 élégant bureau-secrétaire français.

1 coffre fort, à l'épreuve du feu, avec serrure française à combinaison.

150 yds Nattes de Coco, etc., etc.

Succession de A. L. Tissot.

No 48,225—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 723 (ancien No 155) rue Commune—JEUDI, 7 mai 1896 (et les jours suivants) à 11 heures du matin, il sera vendu aux enchères publiques, au No 52 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 avril 1896, pour le compte de la dite succession, le contenu des dits lieux, consistant en partie des articles ci dessus énumérés.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. 25 av—à date

Un terrain splendide

SUR LA RUE DECATUR

En face du Marché Français aux Légumes.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, 29 avril, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 54 et 56 rue Baronne**, entre les rues Gravier et Commune :

Un lot de terre avec les débris qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Decatur, Ursulines, Chartres et St Philippe, désigné comme lot No 2, mesurant 20 pieds 3 pouces de face à la rue Decatur sur une profondeur de 80 pieds et à l'usage, en commun avec le lot No 1, d'une allée de 5 pieds de large conduisant à la rue Ursulines, le tout conformément au plan de L. H. Pilié du 16 octobre 1847.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans portant des billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra déposer avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère au moment de la vente et assumer le paiement des taxes de 1896 en plus et au delà du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 avril 19 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

ARGENTERIE MASSIVE

—POUR—

Usage Religieux, pour Service de Table et Autres.

Diamants, Montres en or, Chaines, Boucles, Broches, Bagues, Colliers, Boucles d'oreilles, Epinglettes et autres belles Joaillerie, le tout un lot riche et varié.

Succession de Mme Elizabeth Georgette Mougneau, veuve de James H. Porter.

No 48,179—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 (ancien 155) rue Commune—MERCREDI, 29 avril 1896, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 avril, pour le compte de la dite succession—

Un grand lot choisi de Diamants, Argenterie, Bijouterie, etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

18 avril—à date

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon Placement en Propriété dans le Second District.

LA PROPRIÉTÉ CENTRALE ET RÉMUNÉRATIVE AMÉLIORÉE, CONNUE COMME LE KENNER'S EXCHANGE.

No 935 rue Bienville, près de Bourgogne.

Succession de Anthony Kenner.

No 48,374—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 28 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté du 16 avril 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Anthony Kenner, No du dossier 48,374 de ladite Cour ; il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Dauphine et Bourgogne, et mesurant en mesure française 30 pieds de face à la rue Bienville sur cent vingt (120) pieds de profondeur, plus ou moins, ou en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville par 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations désignées par le numéro municipal 935 (ancien 141) rue Bienville consistant en une bâtisse à un étage, arrangée et occupée comme un café, etc., et bâtie sur la face immédiate du dit lot ; aussi, une bonne et substantielle bâtisse en briques contenant 8 chambres ; aussi une bâtisse en bois dans le fond, citerne, etc. Grande porte d'entrée pour wagon sur le côté. Le tout offrant une bonne opportunité pour un placement sûr et permanent avec perspective d'améliorations.

Termes—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ; la balance, s'il en reste, à un et deux ans de crédit, pour des billets garantis par lien du vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1896 en plus et au delà du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de l'adjudication.

22 mars—22 29—5 12 19 26 avril—à date

AVIS—Société Les Enfants de la France—Le Conseil d'Administration prévient les membres de la Société que ceux qui voudront se faire peigner à l'Hôtel Dieu devront se rapporter au président du Comité de Secours, M. Brunet, 313, rue Royale.

Par ordre du Président,
J. A. BUISSON.

29 mars—4 dim — Le Secrétaire, FRED. J. BRUNEL.

AMUSEMENTS.

WEST END.

Ouverture le 2 mai.

Grands Concerts tous les soirs

—Par l'orchestre de Concert de—

PAOLETTI.

—Aussi—

Jean P. Weitzman, Fameux Danseur Aérien.

26 av—

GRAND VOLKSFEST

—AU BÉNÉFICE DU—

German Protestant Orphan Asylum

—AUX—

FAIR GROUNDS,

Dimanche et Lundi, 3 et 4 Mai.

COURSES

Lundi le 4, à 3 heures P. M. précises.

Première Course—2:26 Classe Bourse $150 ; premier cheval, $100 ; deuxième cheval, $35 ; troisième cheval, $15. Pour le pas ou le trot.

Deuxième Course—Libre à tous Bourse $150 ; premier cheval, $100 ; deuxième cheval, $35 ; troisième cheval, $15. Pour le pas ou le trot. Droit d'entrée, 10 pour cent de la bourse.

Les courses doivent avoir lieux sous les règlements de l'Américan Trotting Association.

Les entrées doivent être faites chez Albert Heine, No 642 rue Commune, avant ou le samedi 2 mai 1896, avant 3 heures P. M.

Les courses seront sous le contrôle de R. A. Fox, juge A. M. Snooiu Thos. L. Ross

Au nom du comité du Volksfest : H. Heidenhan, Geo A. Rassinger, Emile Del Bondio.

26avril—26 28 29

YOUNG MEN'S GYMNASTIC CLUB

Cette organisation populaire donnera ses premiers "Handicap Games" au Y. M. R. Es's Inve Co.'s Park.

AUJOURD'HUI,

Dimanche, 26 Avril, à 2 h. P. M.

Les membres non munis de billets peuvent se les procurer au club ou sur les terrains.

Des tally-hos feront un service rapide pour l'aller et le retour.

26 av—1f

Gaieté ! Amusements ! Gaieté !

16ME ANNIVERSAIRE.

Un Grand Festival et P'que-Nique

—Sera donné par—

L'Association de Bienfaisance des Laitiers

AUX FAIR GROUNDS,

DIMANCHE, 26 AVRIL 1896.

Au bénéfice de leurs fonds de secours.

COMITÉ D'ARRANGEMET.

G. Laferrière, Président ;
Pierre Puiségur, ex-officio.
J. M. Gelé, Pierre Dones, J. Pagnac, Jacques Bordeaux.

Admission, 25 sous

Enfants au dessous de 12 ans, gratis.

PROGRAMME.

Les courses commenceront à 2 heures 30 P. M. précises.

Première course—Sulky au trait et au trot de chevaux de la classe 2:20. Courses d'un mille, les 3 meilleures en 5. Trois ou plus doivent courir. Bourse $125. 1er prix, $75 ; 2me prix, $35 ; 3me prix, $15 ; prix d'entrée, 10 0/0

Deuxième course—Sulky au trait et au trot de la classe de 2:30. Courses d'un mille, les 2 meilleurs en 3—Trois ou plus doivent courir. Bourse de $75 : 1er prix, $40 ; 2me prix, $25 ; 3me prix, $10 ; prix d'entrée, 10 0/0 de la Bourse.

Troisième course—Course de charrettes à lait, trot et train pour des chevaux la propriété des laitiers seulement—Course d'un mille, 3 ou plus doivent courir. Bourse, $25, 1er prix, $20 ; 2me prix, $5 ; prix d'entrée, 10 0/0 de la Bourse.

Course de ponies—Un mille pour un prix de $10.00. Les chevaux devant être au-dessous de 14 mains. Trois ou plus devant partir. Prix d'entrée 10 0/0.

Course de charrettes de bouchers—Un mille pour une bourse de $5 00. Premier prix $10.00 ; 2e prix $5.00. Prix d'entrée 10 0/0.

Amusements divers.

Sauts de cords pour jeunes filles—1er prix, Joli éventail ; 2me prix, Joli porte monnaie.

Fouille dans de la farine pour des garçons—Les prix consisteront en pièces de 50 sous, 10 sous et 25 sous.

Attrappe pomme pour un prix.

Attrappe saucisses pour un prix.

Course d'un cochon huilé—Pour prix, le cochon.

Toutes les entrées devront être faites au salon de Maylie et Esparle, coin Poydras et Dryades, jusqu'au 25 avril, à 3 heures P. M.

22 mars—22 29—av 5 12 19 26

UNE GRANDE

Fête Champêtre et Foire

AURA LIEU AU

PARC du JACKSON BARRACKS

Le 24, 25 et 26 Avril 1896,

Pour le Bénéfice du Fonds de Construction de

L'Eglise St-Maurice

Sous les auspices des

Dames de la Congrégation.

Rafraichissements, Jeux et Amusements de différents genres seront pourvus.

Le public est cordialement invité à y assister.

Prix d'entrée.....25 sous

12 avril—12 19 22 23 24 25 26

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs.	Arrivées.
Express de la Californie.	9:15 a. m.	6:45 p. m.
Malle rapide du Texas et du Mexique	8:35 p. m.	6:55 a. m.

Pullman Buffet Dining Room Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco, Houston, San Antonio et la ville de Mexico.

We-kly Tourist Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et la Californie.

fév—1an

PLUS de cheveux gris.—En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas. Muller ; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle ; il n'est pas nuisible ; d'un usage facile, pas de graisse, prix, $1 ; préparé seulement par Chas. Muller, 11 rue Baronne. Coiffure pour dames.

15 sept—t 1 2 dim

LE GOUDRON GUYOT

Goudron Guyot ET Capsules Guyot

Capsules & Liqueur

Est celui qui a servi aux expériences faites dans sept grands hôpitaux de Paris contre les RHUMES, les BRONCHITES, l'ASTHME, les CATARRHES des BRONCHES et de la VESSIE, les AFFECTIONS de la PEAU, ECZÉMA, DARTRES, etc. Par sa composition, le **Goudron Guyot** participe des propriétés de l'Eau de Vichy, tout en étant plus tonique. C'est pourquoi il possède une grande efficacité contre les maladies de l'estomac.

Comme on le sait, c'est du Goudron médicinal que l'on retire les principes antiseptiques les plus efficaces, c'est pourquoi, durant les fortes chaleurs et quand règne une épidémie, le **Goudron Guyot** est une boisson hygiénique et préservatrice qui rafraîchit et purifie le sang. Les **Capsules Guyot** ne sont autre chose que le **Goudron Guyot** pur, à l'état solide.

« Cette préparation sera bientôt, je l'espère, universellement adoptée. » Professeur BAZIN, Médecin de l'hôpital Saint-Louis, Paris.

Refuser, comme falsification, tout flacon de ***Goudron Guyot*** *— Liqueur ou Capsule — qui ne porte p